

FICHE PATRIMONIALE

Informations destinées à L'Administration				
Date de la demande :	Propriétaire :	Occupant :		
	Nom + prénom :			
	Adresse:			
Demandeur :	Tél.:			
	E-mail :			
Dénomination du bien :				
Contexte de la fiche patrimoniale :	Classement – Déclassement – Req de sauvegarde – Instruction patrimoniale – Instruction d'un plan	d'une demande d'autorisation		
Auteur de la fiche :				
Date de la réalisation :				

Numéro de dossier de classement :

Numéro de fiche :

VOLET A : ÉVALUATION PATRIMONIALE				
1. Identification du bien				
DENOMINATION actuelle :				
Dénomination initiale :				
Photographie représentative :				
LOCALISATION				
Province :	Commune :			
Localité :	Environnement :	□ urbain	□ rural	
Adresse :	•			
Liste des parcelles cadastrales (voir pl	an en annexe)			
Commune :				
Division : Section :				
Parcelles n : Date du document :				
Remarque :				

SITUATION ADMINISTRATIVE		
Date(s) visite(s):		Accès lors de la visite :
		□ partiel □ total
		□ extérieur □ intérieur
Fonction actuelle :		
Remarque :		
Rétroactes du dossier :		
STATUTS JURIDIQUE, PATRIMON	IIAL ET URBANISTIQUE	
Inscrit à l'Inventaire régional	:□oui□non	Inventaire thématique :
Pastillé : □ oui □ non		
Code de la fiche :		
Commentaires :		
Situation urbanistique :	Protection environnementale :	Autre protection :
CARTOGRAPHIE: PLANS ET SIT	UATION ACTUELS	
2. Analyse du bien		
HISTORIQUE		
CONCEPTEUR/ARCHITECTE		

NE PAS AGRAPHER				
DESCRIPTION DU BIE	N ¹			
ANALYSE DES VALEU	RS PATRIMONIALES ²			
INTÉRÊT HISTORIQUE :				
INTÉRÊT MÉMORIEL :				
INTÉRÊT ARCHITECTURAL	.:			
INTÉRÊT ARTISTIQUE ET ES	STHÉTIQUE :			
INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQ	UE:			
INTÉRÊT TECHNIQUE :				
INTÉRÊT SCIENTIFIQUE :				
INTÉRÊT SOCIAL :				
INTÉRÊT ESTHÉTIQUE :				
INTÉRÊT PAYSAGER :				
INTÉRÊT URBANISTIQUE :				
GRILLE SYNTHÉTIQUE	DE L'ÉVALUATION PATRIM	ONIALE		
INTÉRÊT :	CRITÈRES :			
□ Historique	☐ Authenticité	□ Intégrité	□ Représentativité	□ Rareté
□ Mémoriel	☐ Authenticité	□ Intégrité	□ Représentativité	□ Rareté
□ Architectural	□ Authenticité	□ Intégrité	□ Représentativité	□ Rareté
□ Artistique	□ Authenticité	□ Intégrité	□ Représentativité	□ Rareté
□ Archéologique	□ Authenticité	□ Intégrité	□ Représentativité	□ Rareté
□ Technique	□ Authenticité	□ Intégrité	□ Représentativité	□ Rareté
☐ Scientifique	☐ Authenticité	□ Intégrité	□ Représentativité	□ Rareté

¹ Intégrer les visuels pertinents dans le texte. Les détails sont à annexer à la fin du document.

² Développer les intérêts pertinents pour le bien analysé sur base du « Guide méthodologique - Les intérêts et critères de classement en Région wallonne ».

□ Social	□ Authenticité	□ Intégrité	□ Représe	entativité	□ Rareté
□ Esthétique	☐ Authenticité	□ Intégrité	□ Représe	entativité	□ Rareté
□ Paysager	☐ Authenticité	□ Intégrité	□ Représe	entativité	□ Rareté
□ Urbanistique	☐ Authenticité	□ Intégrité	□ Représe	entativité	□ Rareté
ANALYSE COMPARAT	IVE				
Biens similaires en W	allonie (classés et non	classés) :			
Biens similaires hors \	Wallonie (Belgiques et	pays limitrophes):			
		. , . ,			
ZONE DE PROTECTION	ÉVENTUELLE				
□ oui □ non	Liste des parcelles co	adastrales concernée	es (voir plan er	n annexe) :	
			,		
		Commune	Division	Section	N° et exposant
	Parcelle 1				
	Parcelle 2				
	Parcelle 3				
	Parcelle 4				
	Parcelle 5				
Motivation :					
CONDITIONS PARTICU	LIÈRES DE PROTECTION E	T DE GESTION ÉVENTUE	ELLES ³		

3. Conclusion et recommandations générales⁴

³ La détermination des conditions particulières de protection et de gestion se fonde sur une analyse de tout usage, utilisation ou activité susceptible d'altérer un ou plusieurs des éléments qui justifient le classement ou l'inscription sur la liste de sauvegarde.

⁴ Supprimer les motions inutiles.

	'intérêt du bien q ativité architecturale et		tères d'authentici	té, d'intégrité, de rareté et
	'intérêt du bien q ativité architecturale et		tères d'authentici	té, d'intégrité, de rareté et
[];				
	allonne du Patrimoine e déclassement/la requ			verture d'enquête pour le (voir plan ci-joint).
l'établissemer	allonne du Patrimoine nt d'une zone de prote lles cadastrales du bie	ection autour du b	oien (voir plan ci-j	ouverture d'enquête pour oint).
	Commune	Division	Section	N° et exposant
Parcelle 1				
Parcelle 2				
Parcelle 3				
Parcelle 4				
Parcelle 5				
Commune:	lles cadastrales de la z ; Division :	:; Section :	; Feuille :	
	Commune	Division	Section	N° et exposant
Parcelle 1				
Parcelle 2				
Parcelle 3				
Parcelle 4				
Parcelle 5				
• L'Agence Wo	allonne du Patrimoine e voir plan ci-joint).	est favorable / defa	AVORABLE à l'inscri	ption du bien sur la liste de
4. Annexes				
IBLIOGRAPHIE				
IBLIOGRAPHIE				

Annexe 06 à l'arrêté ministériel du 25 avril 2024 relatif à la mise en œuvre du Code wallon du Patrimoi PAS AGRAPHER	ine
I AO AONAL HEN	
LANS	
EPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE	
OCUMENTATION ICONOGRAPHIQUE	

VOLET B: INDICATIONS TECHNIQUES
1. Description des pathologies constatées par la reconnaissance visuelle
ÉTAT PHYSIQUE GÉNÉRAL ET ÉTAT DE CONSERVATION DU BIEN
PATHOLOGIE CONSTATÉE
2. Priorités d'intervention
3. Conclusions et recommandations générales

	VALIDATION
	VALIDATION DU DIRECTEUR DE ZONE
Validé le :	
	VALIDATION DE L'INSPECTEUR GENERAL DE L'AWAP
Validé le :	

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 25 avril 2024 relatif à la mise en œuvre du Code wallon du Patrimoine.

La Ministre en charge du Patrimoine,

Valérie DE BUE